

RCS : CAEN

Code greffe : 1402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CAEN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1995 B 00136

Numéro SIREN : 400 360 988

Nom ou dénomination : PRODEV

Ce dépôt a été enregistré le 18/07/2018 sous le numéro de dépôt 4312

Greffe du tribunal de commerce de CAEN



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 18/07/2018

Numéro de dépôt : 2018/4312

Déposant :

Nom/dénomination : PRODEV

Forme juridique : Société à responsabilité limitée

N° SIREN : 400 360 988

N° gestion : 1995 B 00136



Marie-France HUYGHE-BURNOG

Claire FOURNIER

Marc LEVILLY

Experts-Comptables
Commissaires aux Comptes

SAS PRODEV ARFOS

16 Avenue de Garbsen

14200 HEROUVILLE ST CLAIR

Comptes Annuels au 31 décembre 2017

Siret : 40036098800028

APE : 8559A

UNICITE
4, Rue Alfred Kastler
14000 CAEN
Tél. 02 31 94 55 80
Fax. 02 31 94 56 16
caen@cogediac.com

SAS au capital de 500 000 € - SIRET 392 219 317 00071 - RCS CAEN B 392 219 317 - CODE TVA : FR 45 392 219 317 - NAF : 6920Z Inscrite
au Tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de Rouen-Normandie- Membre de la Compagnie régionale des Commissaires aux Comptes de Caen



SOMMAIRE GÉNÉRAL

RAPPORT	3
DOSSIER DE GESTION	4
Chiffres significatifs	5
Soldes intermédiaires de gestion - production	6
SIG & Graphiques	7
Autofinancement	8
Tableau de financement	9
ETATS DE SYNTHESE	10
Bilan Actif	11
Bilan Passif	12
Compte de résultat	13
Compte de résultat - suite	14
DETAIL DES COMPTES	15
Détail de l'actif	16
Détail du passif	18
Détail du compte de résultat	20
ANNEXE	23
DOCUMENTS FISCAUX	36

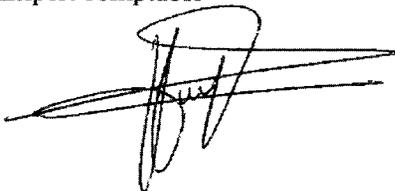


RAPPORT**SAS PRODEV ARFOS**

pour l'exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017 et conformément à nos accords, nous avons effectué les diligences prévues par les normes de Présentation définies par l'Ordre des Experts Comptables.

Total du bilan	519 690 €
Chiffre d'affaires	903 466 €
Résultat net comptable	68 345 €

Fait à Caen
Le 06/04/2018
Marie-France HUYGHE-BURNOG
Expert comptable



DOSSIER DE GESTION



A handwritten signature in black ink, appearing to be the initials "A. G." or similar, written in a cursive style.

CHIFFRES SIGNIFICATIFS

ÉLÉMENTS DE RENTABILITÉ	Du 01/01/2017 au 31/12/2017	Du 01/01/2016 au 31/12/2016	Variation N / N-1	
	Montant	Montant	Valeur	%
Chiffre d'affaires	903 466	937 582	-34 117	-3.64 %
Ventes de marchandises				
Production de l'exercice	904 666	941 870	-37 205	-3.95 %
Marge commerciale				
Marge globale	904 666	941 870	-37 205	-3.95 %
Valeur ajoutée	617 256	590 012	27 244	4.62 %
Excédent brut d'exploitation	87 612	44 009	43 603	99.08 %
Amortissements et provisions	7 866	9 239	-1 373	-14.86 %
Résultat d'exploitation	83 189	37 095	46 093	124.26 %
Résultat financier	48	104	-56	-53.92 %
Résultat exceptionnel	-251		-251	
Résultat courant	83 237	37 199	46 037	123.76 %
Résultat net de l'exercice	68 345	32 473	35 871	110.46 %

ÉLÉMENTS FINANCIERS	Du 01/01/2017 au 31/12/2017	Du 01/01/2016 au 31/12/2016	Variation N / N-1	
	Montant	Montant	Valeur	%
Capacité d'autofinancement	76 211	41 713	34 498	82.70 %
Fonds de roulement net global	335 833	291 186	44 647	15.33 %
Besoin en fonds de roulement	51 963	91 864	-39 901	-43.43 %
Trésorerie	283 869	199 322	84 547	42.42 %

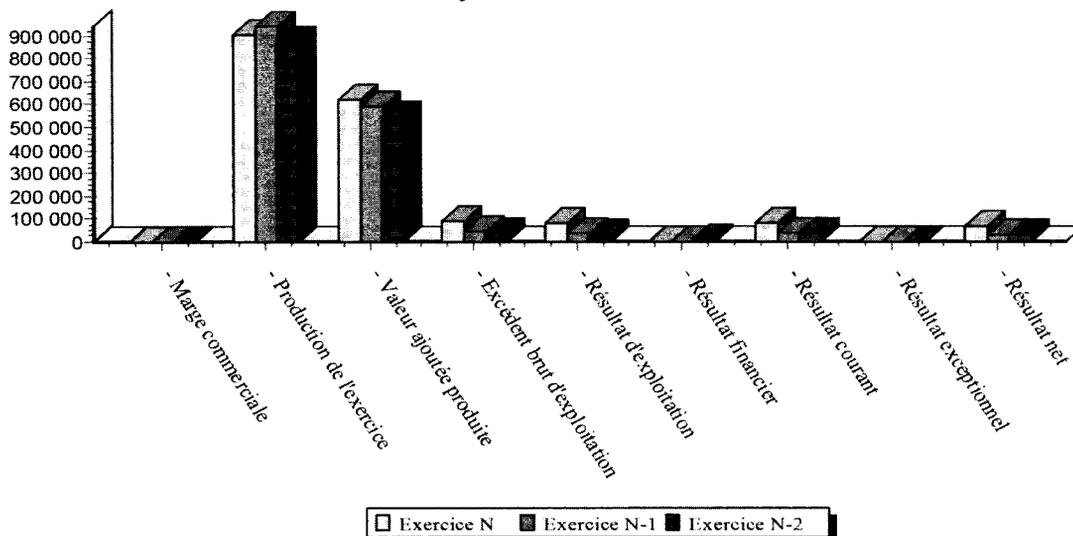
RATIOS	Du 01/01/2017 au 31/12/2017	Du 01/01/2016 au 31/12/2016	Variation N / N-1	
	Montant	Montant	Valeur	%
Rotation des stocks				
Crédit clients	56	69	-13	-19 %
Crédit fournisseurs	24	24		2 %
Autonomie financière	1	1		3 %
Capacité de remboursement	45	24	22	93 %
Taux d'endettement				-100 %
Rentabilité financière				90 %
Rentabilité commerciale				167 %

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION - PRODUCTION

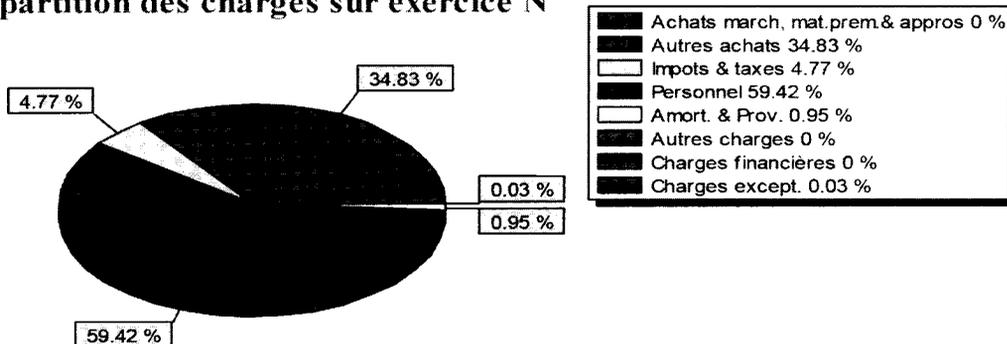
	Du 01/01/17 Au 31/12/17	en %	Du 01/01/16 Au 31/12/16	en %	Variation	
					en valeur	en %
CHIFFRE D'AFFAIRES	903 466	100	937 582	100	-34 117	-4
Ventes de marchandises - Coût d'achat des marchandises vendues						
MARGE COMMERCIALE						
Production vendue (biens et services) + / - Production stockée + Production immobilisée	903 466 1 200	100	937 582 4 288	100	-34 117 -3 088	-4 -72
PRODUCTION DE L'EXERCICE	904 666	100	941 870	100	-37 205	-4
CHIFFRE D'ACTIVITÉ	904 666	100	941 870	100	-37 205	-4
- Matières premières - Sous-traitance (directe)						
MARGE DE PRODUCTION	904 666	100	941 870	100	-37 205	-4
MARGE BRUTE TOTALE	904 666	100	941 870	100	-37 205	-4
- Autres achats - Charges externes	9 270 278 140	1 31	9 881 341 977	1 36	-612 -63 837	-6 -19
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE	617 256	68	590 012	63	27 244	5
Subventions d'exploitation - Impôts, taxes et versements assimilés - Salaires et traitements - Charges sociales Total	 39 343 376 308 113 992 -529 644	 4 42 13 -59	 37 085 382 245 126 672 -546 003	 4 41 14 -58	 2 258 -5 937 -12 680 16 359	 6 -2 -10 3
EXCÉDENT BRUT D'EXPL.	87 612	10	44 009	5	43 603	99
Reprises sur dépréciations, provisions, amorts + Transferts de charges d'exploitation + Autres produits d'exploitation - Dotations amortissements et dépréciations - Autres charges d'exploitation Total	 3 442 1 7 866 -4 424	 1	 2 338 2 9 239 15 -6 914	 1 -1	 1 103 -1 -1 373 -15 2 491	 47 -42 -15 -99 36
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	83 189	9	37 095	4	46 093	124
Opérations en commun + Produits financiers - Charges financières Total	 48 48		 104 104		 -56 -56	 -54 -54
RÉSULTAT COURANT	83 237	9	37 199	4	46 037	124
+ Produits exceptionnels (1) - Charges exceptionnelles (2) - Participation des salariés - Impôt sur les bénéfices (IS) Total	 251 14 641 -14 892	 2 -2	 4 726 -4 726	 1 -1	 251 9 915 -10 166	 210 -215
RÉSULTAT EXERCICE	68 345	8	32 473	3	35 871	110
(1) dont produits cessions éléments cédés (2) dont valeurs comptables éléments cédés						

SIG & GRAPHIQUES

Analyse des S.I.G.



Répartition des charges sur exercice N



Répartition des produits sur exercice N

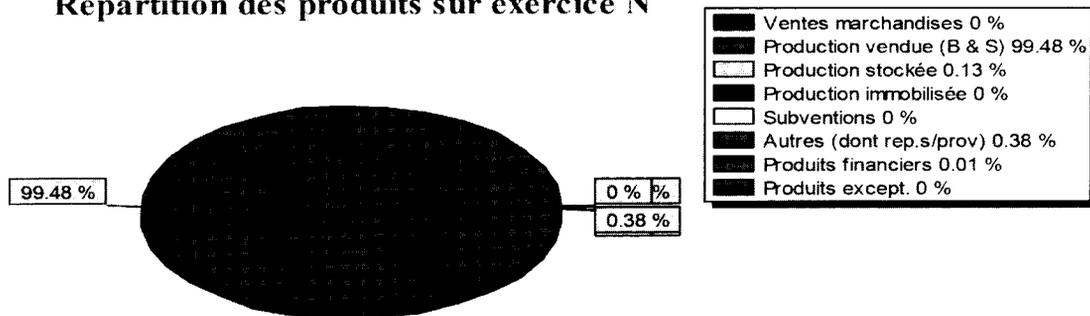


TABLEAU DE FINANCEMENT

Distributions mises en paiement au cours de l'exercice	20 000
Acquisitions d'immobilisations	
Immobilisations incorporelles	934
Immobilisations corporelles	10 593
Immobilisations financières	37
Prélèvements des comptes courants	
Diminution des capitaux propres	
Emprunts remboursés (capital)	
TOTAL EMPLOIS	31 564

Capacité d'autofinancement	76 211
= CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	76 211
Cessions d'immobilisations	
Immobilisations incorporelles	
Immobilisations corporelles	
Immobilisations financières	
Apports comptes courants	
Augmentation des capitaux propres	
Subvention investissement	
Emprunts réalisés	
TOTAL RESSOURCES	76 211

VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL
(différence entre les capitaux permanents et les actifs immobilisés)

a augmenté de **44 647**

Augmentation actif circulant	
Diminution des dettes	
TOTAL	

Diminution actif circulant	35 764
Augmentation dettes	4 137
TOTAL	39 901

VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT
(diff. entre l'actif se renouvelant souvent et les dettes non financières)

a diminué de **39 901**

Augmentation de la trésorerie	84 547
-------------------------------	--------

Diminution de la trésorerie	
-----------------------------	--

VARIATION DE TRÉSORERIE

(= Fonds de roulement - besoin en fonds de roulement)

a augmenté de **84 547**

ETATS DE SYNTHESE



A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Ago'.

BILAN ACTIF

ACTIF	Valeurs au 31/12/17			Valeurs au 31/12/16
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	18 978	18 148	830	
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	51 456	39 193	12 264	12 727
Installations tech., matériel et outillages industriels	3 993	3 993		
Autres immobilisations corporelles	82 670	72 592	10 078	6 784
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	7 873		7 873	7 835
TOTAL (I)	164 970	133 925	31 044	27 346
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)	38 065		38 065	36 865
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	486		486	
Créances				
Clients (3)	142 378		142 378	182 647
Clients douteux, litigieux (3)				
Clients Factures à établir (3)				
Personnel et comptes rattachés (3)	7 000		7 000	4 000
Créances fiscales et sociales (3)	3 758		3 758	5 612
Débiteurs divers (3)	497		497	
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	284 099		284 099	199 645
Charges constatées d'avance (3)	12 363		12 363	11 186
TOTAL (II)	488 646		488 646	439 956
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	653 616	133 925	519 690	467 302
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

BILAN PASSIF

PASSIF	Valeurs au 31/12/17	Valeurs au 31/12/16
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 0)	170 000	170 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	10 980	4 700
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	116 102	109 909
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	68 345	32 473
SITUATION NETTE	365 427	317 082
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	365 427	317 082
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (I) Bis		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (II)		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	230	323
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Groupe et associés	1 450	1 450
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	2 930	1 250
Fournisseurs	11 738	9 562
Fournisseurs, factures non parvenues	7 564	13 552
Dettes fiscales et sociales	124 891	114 082
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	5 460	10 000
TOTAL (III)	154 264	150 220
Écarts de conversion passif (IV)		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	519 690	467 302
(1) Dont à plus d'un an		1 250
(1) Dont à moins d'un an	151 334	148 970
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		

COGEDIAC SAS

12/69



Signature

COMPTES DE RÉSULTAT

	Du 01/01/17 Au 31/12/17			Du 01/01/16 Au 31/12/16
	France	Exportation	Total	
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens et services)	903 466		903 466	937 582
Chiffre d'affaires net	903 466		903 466	937 582
Production stockée			1 200	4 288
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			3 442	2 338
Autres produits			1	2
			908 109	944 210
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes (a)			287 410	351 859
Impôts, taxes et versements assimilés			39 343	37 085
Salaires et traitements			376 308	382 245
Charges sociales			113 992	126 672
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			7 866	9 239
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges				15
			824 920	907 115
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			83 189	37 095
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice ou perte transférée				
Perte ou bénéfice transféré				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			48	104
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
			48	104
Charges financières				
Dotations amortissements, dépréciations, provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges sur cessions de valeurs mobilières de placement				
			48	104
RÉSULTAT FINANCIER			48	104
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT			83 237	37 199

COMpte DE RÉSULTAT - SUITE

	Du 01/01/17 Au 31/12/17	Du 01/01/16 Au 31/12/16
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur prov., dépréciations et transferts de charges		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	251	
Sur opérations en capital		
Dotations amortissements, dépréciations, provisions		
	251	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-251	
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôt sur les bénéfices (X)	14 641	4 726
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	908 157	944 315
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	839 812	911 841
Bénéfice ou Perte	68 345	32 473
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	2 757	2 784
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(2) Dont produits concernant les entités liées		
(2) Dont charges concernant les entités liées		

DETAIL DES COMPTES



DÉTAIL DE L'ACTIF

ACTIF	Valeurs au 31/12/17			Valeur au 31/12/16
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	18 977.54	18 147.73	829.81	
205000 LOGICIELS	18 977.54		18 977.54	18 044.00
280500 AMORT.LOGICIELS		18 147.73	-18 147.73	-18 044.00
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	51 456.08	39 192.50	12 263.58	12 726.52
213500 AAI DES CONSTRUCTIONS	51 456.08		51 456.08	48 115.38
281350 AMORT.AAI DES CONSTRUC.T.		39 192.50	-39 192.50	-35 388.86
Installations tech., matériel et outillages industriels	3 993.30	3 993.30		
215000 MAT ET OUTILLAGE INDUS.	3 993.30		3 993.30	3 993.30
281500 AMORT.INS.TEC.MAT.OUT.IND		3 993.30	-3 993.30	-3 993.30
Autres immobilisations corporelles	82 670.21	72 591.93	10 078.28	6 784.38
218300 MATERIEL DE BUREAU ET INF	71 272.39		71 272.39	65 196.76
218400 MOBILIER	11 397.82		11 397.82	10 220.70
281830 AMORT.MAT.BUREAU ET INFOR		62 815.69	-62 815.69	-59 206.27
281840 AMORTISSEMENTS MOBILIER		9 776.24	-9 776.24	-9 426.81
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	7 872.52		7 872.52	7 835.40
275000 DEPOITS ET CAUTIONNEMENTS	7 872.52		7 872.52	7 835.40
TOTAL (1)	164 969.65	133 925.46	31 044.19	27 346.30
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)	38 065.00		38 065.00	36 865.00
335000 TRAVAUX EN COURS	38 065.00		38 065.00	36 865.00
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	486.40		486.40	
409100 FOURN.AV.ACPT VERSES/COMM	486.40		486.40	
Créances				
Clients (3)	142 378.17		142 378.17	182 647.32
Clients douteux, litigieux (3)				
Clients Factures à établir (3)				
Personnel et comptes rattachés (3)	7 000.00		7 000.00	4 000.00
425000 PERSONNEL AVANC.ET ACPTES	7 000.00		7 000.00	4 000.00
Créances fiscales et sociales (3)	3 758.00		3 758.00	5 611.99

DÉTAIL DE L'ACTIF

ACTIF	Valeurs au 31/12/17			Valeur au 31/12/16
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
441000 ETAT - SUBVENTION A RECEVOIR				667.00
444000 IMPOTS SUR LES BENEFICES	3 333.00		3 333.00	4 349.00
445610 TVA DEDUCTIBLE	164.23		164.23	57.64
445620 TVA/IMMOBILIS.DEDUCTIBLE	17.32		17.32	
445860 TVA/FACT NON PARVENUES	243.45		243.45	538.35
Débiteurs divers (3)	496.78		496.78	
468750 REMBOURSEMENT SAPN	496.78		496.78	
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	284 099.25		284 099.25	199 645.08
512200 CREDIT DU NORD	284 099.25		284 099.25	199 645.08
Charges constatées d'avance (3)	12 362.66		12 362.66	11 186.33
486000 CHARGES CONSTAT. D'AVANCE	12 362.66		12 362.66	11 186.33
TOTAL (II)	488 646.26		488 646.26	439 955.72
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	653 615.91	133 925.46	519 690.45	467 302.02
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

DÉTAIL DU PASSIF

PASSIF	Valeur au 31/12/17	Valeur au 31/12/16
CAPITAUX PROPRES		
Capital		
dont versé :	170 000.00	170 000.00
101000 CAPITAL	170 000.00	170 000.00
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	10 980.00	4 700.00
106110 RESERVE LEGALE	10 980.00	4 700.00
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	116 102.17	109 908.89
110000 REPORT A NOUVEAU CREDIT.	116 102.17	109 908.89
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	68 344.57	32 473.28
SITUATION NETTE	365 426.74	317 082.17
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	365 426.74	317 082.17
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (I) Bis		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (II)		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	230.00	323.07
518600 INTERETS COURUS A PAYER	230.00	323.07
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Groupe et associés	1 450.00	1 450.00
455160 C/C P LEYGNAT	1 450.00	1 450.00
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	2 930.00	1 250.00
419100 CLIENTS : AVANCES	2 930.00	1 250.00
Fournisseurs	11 738.30	9 562.10
Fournisseurs, factures non parvenues	7 564.30	13 552.41
Dettes fiscales et sociales	124 891.11	114 082.27
421000 REMUNERATIONS DUES	374.11	
421600 INTERESSEMENT	29 727.00	13 286.00
428000 ACOMPTE		-900.00
428200 DETTES PROV./CONGES PAYES	11 801.87	7 316.89
431000 SECURITE SOCIALE	44 056.07	45 553.00
COGEDIAC SAS		18/69

DÉTAIL DU PASSIF

PASSIF	Valeur au 31/12/17	Valeur au 31/12/16
437100 RETRAITE COMPLEMENTAIRE	7 636.24	18 172.00
437101 VAUBAN HUMANIS	3 717.65	
437102 APICIL PREV + MUTUELLE	1 288.31	
438200 CHARGES SOC / CONGES PAYES	4 400.92	2 692.59
443000 ETAT/TAXE SUR SALAIRES	1 872.00	4 714.00
445510 TVA A DECAISSER	1 912.00	3 271.00
445711 TVA VENTES INTRACOM 19.6	3 920.56	8 817.79
448200 CHARGES FISCALES SUR CONGES	375.30	232.67
448600 ETAT CHARGES A PAYER	13 917.49	11 114.83
448610 TVA A REGULARISER	-108.41	-188.50
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	5 460.00	10 000.00
487000 PRODUITS CONSTAT.D'AVANCE	5 460.00	10 000.00
TOTAL (III)	154 263.71	150 219.85
Écarts de conversion passif (IV)		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	519 690.45	467 302.02
(1) Dont à plus d'un an		1 250.00
(1) Dont à moins d'un an	151 333.71	148 970.00
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		

DÉTAIL DU COMPTE DE RÉSULTAT

	Du 01/01/17 Au 31/12/17	Du 01/01/16 Au 31/12/16	Variation	
			en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)				
Production vendue (biens et services)	903 465.65	937 582.25	-34 116.60	-3.64
706000 PRESTATIONS FORMATION	744 364.34	760 253.32	-15 888.98	-2.09
706020 PRESTATION SOUMISE A TVA 20 %	159 101.31	177 140.43	-18 039.12	-10.18
708800 PROD SUR REGUL TVA		188.50	-188.50	-100.00
Montant net du chiffre d'affaires	903 465.65	937 582.25	-34 116.60	-3.64
Production stockée	1 200.00	4 288.00	-3 088.00	-72.01
713350 VAR EN COURS TRX EN COURS	1 200.00	4 288.00	-3 088.00	-72.01
Reprises sur provisions (amorts), transferts de charges	3 441.89	2 338.44	1 103.45	47.19
791000 TRANSFERTS CHARGES D'EXPL	3 441.89	2 338.44	1 103.45	47.19
Autres produits	1.00	1.71	-0.71	-41.52
758000 PRODUITS DIVERS GESTION	1.00	1.71	-0.71	-41.52
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (1)	908 108.54	944 210.40	-36 101.86	-3.82
Charges d'exploitation (2)				
Autres achats et charges externes	287 409.67	351 858.52	-64 448.85	-18.32
60611M GDF (TVA MIXTE)	2 263.07	2 165.84	97.23	4.49
60623M EAU (TVA MIXTE)	124.34	104.46	19.88	19.03
60631M ACHAT PETIT MATERIEL TVA	736.19	626.48	109.71	17.51
606400 FOURNITURES DE BUREAU	5 549.59	5 670.75	-121.16	-2.14
606401 FOURNITURE INTER	344.24	1 041.26	-697.02	-66.94
606402 PRODUITS D'ENTRETIEN	127.10	118.23	8.87	7.50
606403 PAUSES CAFE	125.38	154.43	-29.05	-18.81
611000 SOUS-TRAITANCE GENERALE	36 985.50	64 451.70	-27 466.20	-42.62
612200 CREDIT BAIL MOBILIER	2 756.59	2 783.67	-27.08	-0.97
613300 LOCATIONS BUREAUX	37 785.52	37 589.40	196.12	0.52
615000 ENTRETIEN ET REPARATIONS	591.65	1 011.80	-420.15	-41.53
615600 MAINTENANCE LOGINF	7 377.15	4 899.29	2 477.86	50.58
6156M0 MAINTENANCE INFORMAT. (TVA MIX)	650.22		650.22	
615800 ENTRETIEN MAT. BUREAU (TVA MIX)		257.66	-257.66	-100.00
616000 PRIMES D'ASSURANCE	2 848.99	2 887.93	-38.94	-1.35
618100 DOCUMENTATION GENERALE	908.01	550.34	357.67	64.99
618500 FRAIS COLLOQUE SEMINAIRES	51 357.36	46 257.40	5 099.96	11.03
621100 PERSONNEL INTERIMAIRE	791.28	2 037.67	-1 246.39	-61.17
622200 HONORAIRES DIVERS	4 380.67	4 293.96	86.71	2.02
622600 HONORAIRES COMPTABLE	2 900.24	2 742.43	157.81	5.75
622700 FRAIS ACTE ET CONTENTIEUX	59.42	50.75	8.67	17.08
623000 PUBLICITE - ANNONCE	1 246.06	3 326.87	-2 080.81	-62.55
62311E MAILING (TVA NON RECUP)	14 472.88	23 024.29	-8 551.41	-37.14
623400 CADEAUX A LA CLIENTELE	84.14	314.08	-229.94	-73.21
624200 TRANSPORT SUR VENTES	932.33	1 067.76	-135.43	-12.68
625020 DEPLACEMENTS VACATA	36 940.31	54 215.66	-17 275.35	-31.86
625201 FRAIS DEP PERMANENTS (TVA RECU)	53 890.13	57 286.84	-3 396.71	-5.93
625700 RECEPTIONS	653.32	439.86	213.46	48.53
626000 TELEPHONE	5 543.77	4 758.51	785.26	16.50
626100 TIMBRES	3 587.17	3 248.27	338.90	10.43
62612E TIMBRES MAILING INTER (TVA NON	7 513.99	14 628.39	-7 114.40	-48.63
626200 ABONNEMENT INTERNET	561.83	1 105.87	-544.04	-49.20
626400 ABONNEMENT PRESSE	491.32	468.82	22.50	4.80
627000 SERVICES BANCAIRES	674.31	679.17	-4.86	-0.72
627800 TENUE EPARGNE SALARIALE	581.02	415.40	165.62	39.87
628000 AUTRES SERV.EXT.DIVERS		2 328.88	-2 328.88	-100.00
628200 COTISATION CFE/CGC	1 574.58	1 552.28	22.30	1.44
628400 FRAIS DE RECRUTEMENT		3 302.12	-3 302.12	-100.00
COGEDIAC SAS			20/69	

DÉTAIL DU COMPTE DE RÉSULTAT

	Du 01/01/17 Au 31/12/17	Du 01/01/16 Au 31/12/16	Variation	
			en valeur	en %
Impôts, taxes et versements assimilés	39 343.23	37 085.12	2 258.11	6.09
631100 TAXE SUR LES SALAIRES	24 942.00	27 513.00	-2 571.00	-9.34
631200 TAXE D'APPRENTISSAGE	2 229.54	2 391.27	-161.73	-6.76
633300 PART. FORMATION CONTINUE	3 836.01	2 524.74	1 311.27	51.94
635110 CONTRIBUT* ECO.TERRITORIALE	2 138.00	2 138.00		
635200 TVA NON RECUPERABLE	80.09		80.09	
637120 FORFAIT SOCIAL	5 974.96	2 657.00	3 317.96	124.88
637800 TAXES DIVERSES	142.63	-138.89	281.52	202.69
Salaires et traitements	376 308.31	382 245.32	-5 937.01	-1.55
641000 REMUNERATIONS PERSONNEL	274 375.87	296 120.37	-21 744.50	-7.34
641100 REMUNERATION VACATAIRES	67 553.48	70 716.41	-3 162.93	-4.47
641110 INTERESSEMENT-PEE-PERCO	29 727.00	13 286.00	16 441.00	123.75
641111 PER-PERCO	166.98		166.98	
641200 CONGES PAYES	4 484.98	-4 367.67	8 852.65	202.69
641300 PRIMES SALARIES		6 490.21	-6 490.21	-100.00
Charges sociales	113 992.34	126 672.09	-12 679.75	-10.01
645100 URSSAF	79 527.84	82 769.33	-3 241.49	-3.92
645110 URSSAF VACATAIRES	17 888.92	19 665.25	-1 776.33	-9.03
645300 CAISSE RETRAITE	22 073.96	25 902.51	-3 828.55	-14.78
645310 CAISSE RETRAITE VACATAIRES	5 340.09	4 901.00	439.09	8.96
645500 CONGES PAYES	1 708.33	-1 607.31	3 315.64	206.29
647500 MEDECINE DU TRAVAIL	703.20	735.31	-32.11	-4.37
649100 CICE	-13 250.00	-5 694.00	-7 556.00	-132.70
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	7 866.22	9 239.43	-1 373.21	-14.86
681110 DOT.AMORT.IMMO.INCORPORE.	103.73	1 580.76	-1 477.03	-93.44
681120 DOT.AMORT.IMMO.CORPORELL.	7 762.49	7 658.67	103.82	1.36
Autres charges	0.21	14.82	-14.61	-98.58
658000 CHARGES DIVERSES GESTION	0.21	14.82	-14.61	-98.58
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	824 919.98	907 115.30	-82 195.32	-9.06
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	83 188.56	37 095.10	46 093.46	124.26
Quotes-parts de résultat sur opérat. faites en commun				
Produits financiers				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	48.01	104.18	-56.17	-53.92
763000 REVENUS AUTRES CREANCES	48.01	104.18	-56.17	-53.92
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	48.01	104.18	-56.17	-53.92
Charges financières				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)				
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	48.01	104.18	-56.17	-53.92
RÉSULTAT COURANT^{avant impôts} (I+II+III-IV+V-VI)	83 236.57	37 199.28	46 037.29	123.76
Produits exceptionnels				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)				
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	251.00		251.00	
671100 PENALITES FISCALES	85.00		85.00	
671200 PENALITES URSSAF	166.00		166.00	

DÉTAIL DU COMPTE DE RÉSULTAT

	Du 01/01/17 Au 31/12/17	Du 01/01/16 Au 31/12/16	Variation	
			en valeur	en %
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	251.00		251.00	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	-251.00		-251.00	
Impôt sur les bénéfices (X)	14 641.00	4 726.00	9 915.00	209.80
695000 IMPOT SUR LES BENEFICES	14 641.00	4 726.00	9 915.00	209.80
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	908 156.55	944 314.58	-36 158.03	-3.83
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	839 811.98	911 841.30	-72 029.32	-7.90
Bénéfice ou Perte	68 344.57	32 473.28	35 871.29	110.46

ANNEXE



A handwritten signature in black ink, appearing to be 'L. P.' or similar, located in the bottom right corner of the page.

SOMMAIRE ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SOMMAIRE

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Informations		
	Produites	Non produites	
		NS	NA
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	O		
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	O		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			NA
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	O		
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	O		
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS			NA
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN			NA
CRÉDIT BAIL			NA
LOCATIONS			NA
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			NA
ÉCART DE RÉÉVALUATIONS			
<i>Variations de la réserve spéciale de réévaluation</i>			NA
<i>Variations de la provision spéciale de réévaluation</i>			NA
ÉTAT DES STOCKS			NA
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	O		
EFFETS DE COMMERCE			NA
ENTREPRISES LIÉES			NA
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	O		
COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL	O		
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	O		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	O		
CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ ET EMPLOI (CICE)	O		
LES ENGAGEMENTS	O		
DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES			NA
LES EFFECTIFS			NA
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS			NA
TRANSFERTS DE CHARGES			NA
COMMENTAIRE			NA

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017 dont le total est de 519 690.45 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 68 344.57 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Ces comptes annuels ont été établis le 06/04/2018.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2017 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements N° 2015-06 du 23 novembre 2015 et N° 2016-07 du 4 novembre 2016.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation ou de la durée d'usage prévue :

- Matériels et outillages	5 ans
- Logiciels	1 an
- Agencements des constructions	7 à 8 ans
- Matériels de bureau et infor.	1 à 5 ans
- Mobiliers	1 à 5 ans

En-cours de production

Les travaux en cours sont valorisés au coût de production qui inclut les charges directes et indirectes.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d'exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.		Frais d'établissement, de recherche et de développement	TOTAL I		
		Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	18 044	934
CORPORELLES		Terrains			
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Instal.géné., agencts & aménagts const.	48 115		3 341
		Installations techniques, matériel & outillage indust.	3 993		
	Autres immos corporelles	Instal. gén., agencts & aménagts divers			
Matériel de transport					
	Matériel de bureau & info., mobilier	75 417		7 253	
	Emballages récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
			TOTAL III	127 526	10 593
FINANCIERES		Participations évaluées par mise en équivalence			
		Autres participations			
		Autres titres immobilisés			
		Prêts et autres immobilisations financières	7 835		37
			TOTAL IV	7 835	37
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			153 406		11 564

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légal Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.		Frais d'etbs, de recherche & de dével.	TOTAL I			
		Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL II		18 978	
CORPORELLES		Terrains				
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Ins. gal. agen. amé. cons			51 456	
		Inst.tech., mat. outillage indus.			3 993	
	Autres immos corporelles	Ins. gal. agen. amé. div.				
Matériel de transport						
	Mat.bureau, info., mob.			82 670		
	Emballages récup. div.					
	Immos corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
			TOTAL III		138 120	
FINANCIERES		Part. évaluées par mise en équivalence				
		Autres participations				
		Autres titres immobilisés				
		Prêts & autres immob. financières			7 873	
			TOTAL IV		7 873	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)					164 970	

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	18 044	104		18 148
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag. cons.	35 389	3 804		39 193
Inst. techniques	matériel et outil. industriels	3 993			3 993
Autres immos corporelles	Inst. générales agencem. amén. div.				
	Matériel de transport				
	Mat. bureau et informatique, mob.	68 633	3 959		72 592
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		108 015	7 762		115 778
TOTAL GENERAL		126 059	7 866		133 925

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements	TOTAL							
Immob. incorporelles	TOTAL							
Terrains								
Constr.	Sur sol propre							
	Sur sol autrui							
	Inst. agenc. et amén.							
	Inst. techniques mat. et outil.							
Immo. corpor.	Inst. gales, agenc. am divers							
	Mat. transport							
	Mat. bureau mobilier							
	Emballages récup. divers							
TOTAL								
Frais d'acquisition de titres de participations								
TOTAL GÉNÉRAL								
Total général non ventilé								
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net a la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler								
Primes de remboursement des obligations								

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	7 873		7 873
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	142 378	142 378	
	Créances rep. titres prêtés : prov /dep. antér			
	Personnel et comptes rattachés	7 000	7 000	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	3 333	3 333	
	Etat & autres	425	425	
	coll. publiques			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	497	497	
Charges constatées d'avance	12 363	12 363		
TOTAUX		173 868	165 996	7 873
Renvois (1) (2)	Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		
		Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)		

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF**CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE**

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	12 363
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	12 363

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	497
Disponibilités	
TOTAL	497

CAPITAUX PROPRES**COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL**

	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	1 803.00	94.29
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	1 803.00	94.29

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine					
ctbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine		230	230		
Emprunts & dettes financières divers (1) (2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		19 303	19 303		
Personnel & comptes rattachés		41 903	41 903		
Sécurité sociale & autres organismes sociaux		61 099	61 099		
Etat & Impôts sur les bénéfices					
autres Taxe sur la valeur ajoutée		5 833	5 833		
collectiv. Obligations cautionnées					
publiques Autres impôts, taxes & assimilés		16 056	16 056		
Dettes sur immobilisations & cptes rattachés					
Groupe & associés (2)		1 450	1 450		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)					
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance		5 460	5 460		
TOTAUX		151 334	151 334		
Renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	(2) Montant divers emprunts, dettes/associés				

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF**PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE**

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	5 460
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	5 460

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	230
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 564
Dettes fiscales et sociales	30 496
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	38 290

CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ ET EMPLOI (CICE)

Le CICE est comptabilisé en diminution des charges de personnel, présent dans un sous-compte 64.

Au titre de l'exercice clos le 31/12/2017, le CICE s'élève à 13 250 €.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de leur fonds de roulement (art. 244 quater C du CGI).

Le CICE 2016, qui s'élève à 5.694€ a permis d'autofinancer des investissements réalisés au cours de l'exercice pour un montant total de 11.527 €.

L'entreprise ne peut utiliser le CICE pour :

- financer une hausse de la part des bénéfices distribués
- augmenter les rémunérations des personnes exerçant des fonctions de direction.

Le CICE :

- est calculé au taux de 7%, applicable en 2017, sur le montant brut des rémunérations versées aux salariés ouvrant droit au CICE et n'excédant pas 2,5 SMIC,
- ne constitue pas un produit imposable à l'impôt sur les sociétés sur l'exercice de la constatation de la créance, conformément au Bulletin Officiel des Impôts (BOFIP-BIC-RICI-10-150-30-10) du 15/03/2013, à ce titre il a donc été déduit extra-comptablement.

ENGAGEMENTS**DROIT INDIVIDUEL À LA FORMATION (DIF)**

La loi du 5 mars 2014 relative à la formation met en oeuvre le compte personnel de formation (CPF) qui remplace le DIF à compter du 1er janvier 2015.

Les droits acquis par les salariés au titre du DIF jusqu'au 31 décembre 2014 (au maximum 120 heures acquises par les salariés) sont toutefois conservés : ils sont automatiquement transférés sous le régime du CPF et ils pourront être mobilisés selon leur ancienneté jusqu'au 1er janvier 2021.

A compter du 1er janvier 2015, le DIF est supprimé au profit d'un nouveau dispositif de formation : le Compte Personnel de Formation (CPF).

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 33 755.90 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation	1.30 %
Table de mortalité	Provisoire 2011-2013
Départ volontaire à	62 ans

La méthode retenue dans le cadre de cette évaluation est la méthode des unités de crédit projetées (ou méthode du prorata des droits au terme).

DOCUMENTS FISCAUX



A handwritten signature in black ink, appearing to be 'A. G.' or similar, located at the bottom right of the page.



N° 11084* 19

Formulaire obligatoire
(art.223 du Code général des impôts)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le	01/01/17	et clos le	31/12/17	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprise de transport maritime), cocher la case					
Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD (art. 223-1-1 quinquies C), cocher la case					
Si entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt (art. 223-1-2 quinquies C), cocher la case					
Si autre entité assuée en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt, indiquer le nom et la localisation (adresse et pays)					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société :	Adresse du siège social :
SAS PRODEV ARFOS 16 Avenue de Garbsen 14200 HEROUVILLE ST CLAIR	
SIRET 4 0 0 3 6 0 9 8 8 0 0 0 2 8	Mél : conseil@arfos.fr
Adresse du principal établissement :	Ancienne adresse en cas de changement :

REGIME FISCAL DES GROUPES	
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :	
	SIRET

B ACTIVITE	
Activités exercées	Formation continue d'adultes
Si vous avez changé d'activité, cochez la case	

C RÉCAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3 %	Bénéfice imposable à 28 %	31 867	Déficit	
	Bénéfice imposable à 15%	38 120			
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15 %	Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15 %			
	PV à long terme imposables à 19 %	Autres PV imposables à 19 %	PV à long terme imposables à 0 %	PV exonérées (art. 238 quaterdecies)	
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprises nouvelles art. 44 sexies	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes	<input type="checkbox"/>	Zone franche urbaine	<input type="checkbox"/>
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	<input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	<input type="checkbox"/>	Autres dispositifs	<input type="checkbox"/>
Société d'investissement immobilier cotée	<input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W					
dans le secteur du logement social, art. 244 quater X					

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)	
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %	

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr
Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable	Nom et adresse du conseil
COGEDIAC 4 ALFRED KASTLER 14000 CAEN Tél : 0231945580	
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné	Identité du déclarant
N° d'agrément du CGA	Date : 06/04/18 Lieu : CAEN
	Qualité et nom du signataire : DIRIGEANT LEYGNAT PATRICE
Tél :	Signature

MINISTÈRE DE L'ACTION
ET DES COMPTES PUBLIQUES



Désignation de l'entreprise : <u>SAS PRODEV ARFOS</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>			
Adresse de l'entreprise <u>16 Avenue de Garbsen 14200 HEROUVILLE ST CLAIR</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>			
Numéro SIRET* <u>40036098800028</u>			Néant <input type="checkbox"/> *		
			Exercice N clos le, <u>31/12/2017</u>		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC		
	Frais de développement*	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	18 978 18 148 830	
	Fonds commercial (1)	AH	AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terrains	AN	AO		
	Constructions	AP	AQ	51 456 39 193 12 264	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	3 993 3 993	
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	82 670 72 592 10 078	
Immobilisations en cours	AV	AW			
Avances et acomptes	AX	AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV		
	Créances rattachées à des participations	BB	BC		
	Autres titres immobilisés	BD	BE		
	Prêts	BF	BG		
Autres immobilisations financières*	BH	BI	7 873 7 873		
TOTAL (II)		BJ	BK	164 970 133 925 31 044	
STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
	En cours de production de biens	BN	BO	38 065 38 065	
	En cours de production de services	BP	BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
	Marchandises	BT	BU		
CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	486 486	
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	142 378 142 378	
	Autres créances (3)	BZ	CA	11 255 11 255	
DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE		
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG	284 099 284 099	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	12 363 12 363	
	TOTAL (III)	CJ	CK	488 646 488 646	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN			
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	IA	653 616 133 925 519 690	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Copyright Groupe ISA (2018) ISACOMPTA



Désignation de l'entreprise		SAS PRODEV ARFOS		Néant <input type="checkbox"/> *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)			DA	170 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	10 980	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * <input type="checkbox"/> EJ)			DG		
	Report à nouveau			DH	116 102	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	68 345	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)				DL	365 427
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)				DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
TOTAL (III)				DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	230	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)			DV	1 450	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	2 930	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	19 303	
	Dettes fiscales et sociales			DY	124 891	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
Compte régulier	Autres dettes			EA		
	Produits constatés d'avance (4)			EB	5 460	
TOTAL (IV)				EC	154 264	
Ecart de conversion passif *			(V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)				EE	519 690	
RENVois	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C	
			Écart de réévaluation libre		1D	
			Réserve de réévaluation (1976)		1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			1F	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			1G	151 334	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			1H		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

		Exercice N				Néant <input type="checkbox"/> *	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC	
	Production vendue {	biens *	FD		FE		FF
		services *	FG	903 466	FI		FI 903 466
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	903 466	FK		FL 903 466	
	Production stockée *					FM 1 200	
	Production immobilisée *					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP 3 442	
	Autres Produits (1) (11)					FQ 1	
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR 908 109	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	
	Variation de stock (marchandises) *					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW 287 410	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX 39 343	
	Salaires et traitements *					FY 376 308	
	Charges sociales (10)					FZ 113 992	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA 7 866
			- dotations aux provisions				GB
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
Autres charges (12)					GE		
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF 824 920	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG 83 189	
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH (III)	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI (IV)	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL 48	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
Total des produits financiers (V)						GP 48	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GI	
Total des charges financières (VI)						GU	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV 48	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW 83 237	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Copyright Groupe ISA (2018) ISACOMPTA

4

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (suite)

Désignation de l'entreprise <u>SAS PRODEV ARFOS</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	IIA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	IID	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	III	251
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	IIF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HHI	251
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HT	-251
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	14 641
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	908 157
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	839 812
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	68 345
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IIY	
		IG	
(3)	Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP	2 757
		HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HH	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	IIK	
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	3 442
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Pénalités		251	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

RENAVOIS

Copyright Groupe ISA (2018) ISACOMPTA

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



Ne pas reporter le montant des centimes

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Copyright Groupe ISA (2018) ISACOMPTA

Désignation de l'entreprise		SAS PRODEV ARFOS		Néant <input type="checkbox"/> *			
CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations	
				1		2	
						3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ		D8	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD	18 044	KE	934
CORPORELLES	Terrains			KG		KH	
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants] L9	KJ		KK	
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants] M1	KM		KN	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	[Dont Composants] M2	KP	48 115	KQ	3 341
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	[Dont Composants] M3	KS	3 993	KT	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV		KW	
		Matériel de transport *		KY		KZ	
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	75 417	LC	7 253
		Emballages récupérables et divers *		LE		LF	
	Immobilisations corporelles en cours			LH		LI	
	Avances et acomptes			LK		LL	
	TOTAL III			LN	127 526	LO	10 593
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M	
	Autres participations			8U		8V	
	Autres titres immobilisés			1P		1R	
	Prêts et autres immobilisations financières			1T	7 835	1U	37
	TOTAL IV			1Q	7 835	1R	37
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			0G	153 406	0H	11 564	
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	
				1		3	
				2		4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		IN		D0	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		IO		LW	18 978
CORPORELLES	Terrains			IP		LX	
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA	
		Sur sol d'autrui		IR		MD	
		Inst. gales, agencets et am. des constructions		IS		MG	51 456
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ	3 993
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencets, aménagements divers		IU		MM	
		Matériel de transport		IV		MP	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS	82 670
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV	
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ	
	Avances et acomptes			NC		ND	
	TOTAL III			IY		NG	138 120
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		0U	
	Autres participations			I0		0X	
	Autres titres immobilisés			I1		2B	
	Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E	7 873
	TOTAL IV			I3		NJ	7 873
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		0K	164 970	

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Exercice N clos le 31/12/2017

 Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

 Désignation de l'entreprise : SAS PRODEV ARFOS

 Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4.
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Copyright Groupe ISA (2018) ISACOMPTA

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	18 044	PF	104	PG		PH	18 148
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	35 389	PW	3 804	PX		PY	39 193
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	3 993	QA		QB		QC	3 993
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	68 633	QM	3 959	QN		QO	72 592
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	TOTAL III	QU	108 015	QV	7 762	QW		QX	115 778
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	ØN	126 059	ØP	7 866	ØQ		ØR	133 925
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES							
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6		
Autres Immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1		
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8		
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6		
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3		
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1		
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6		
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2		
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9		
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8		
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO		
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV		
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ		
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9	Z8		
Primes de remboursement des obligations						SP	SR		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Copyright Groupe ISA (2018) ISACOMPTA

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Désignation de l'entreprise <u>SAS PRODEV ARFOS</u> Néant <input checked="" type="checkbox"/> *						
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU	
	Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
Provisions pour garanties données aux clients		4E	4F	4G	4H	
Provisions pour pertes sur marchés à terme		4J	4K	4L	4M	
Provisions pour amendes et pénalités		4N	4P	4R	4S	
Provisions pour pertes de change		4T	4U	4V	4W	
Provisions pour pensions et obligations similaires		4X	4Y	4Z	5A	
Provisions pour impôts (1)		5B	5C	5D	5E	
Provisions pour renouvellement des immobilisations *		5F	5H	5J	5K	
Provisions pour gros entretien et grandes révisions		EO	EP	EQ	ER	
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *		5R	5S	5T	5U	
Autres provisions pour risques et charges (1)		5V	5W	5X	5Y	
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
		- corporelles	6E	6F	6G	6H
		- Titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A	
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA	
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF			
	- financières	UG	UH			
	- exceptionnelles	UJ	UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOFA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Copyright Groupe ISA (2018) ISACOMPTA

Désignation de l' entreprise : SAS PRODEV ARFOS		Néant <input type="checkbox"/> *						
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UI		UM		UN	
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières		UT	7 873	UV		UW	7 873
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA					
	Autres créances clients		UX	142 378	142 378			
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO		ZI					
	Personnel et comptes rattachés		UY	7 000	7 000			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ					
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	3 333	3 333		
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	425	425		
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN				
		Divers		VP				
	Groupe et associés (2)		VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	497	497			
Charges constatées d'avance		VS	12 363	12 363				
TOTAUX		VT	173 868	165 996	VU	VV	7 873	
REVENUS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VD					
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VE					
			VF					
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y						
Autres emprunts obligataires (1)		7Z						
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG					
	à plus d'1 an à l'origine		VH	230	230			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	19 303	19 303				
Personnel et comptes rattachés		8C	41 903	41 903				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	61 099	61 099				
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E					
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	5 833	5 833			
	Obligations cautionnées		VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	16 056	16 056			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J						
Groupe et associés (2)		VI	1 450	1 450				
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K						
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ						
Produits constatés d'avance		8L	5 460	5 460				
TOTAUX		VY	151 334	151 334	VZ			
REVENUS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VI	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK					
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032								

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Copyright Groupe ISA (2018) ISACOMPTA

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Copyright Groupe ISA (2018) INACOMPTA

Désignation de l'entreprise : SAS PRODEV ARFOS		Formulaire déposé au titre de l'IR		FT	Néant <input type="checkbox"/> *	Exercice N, clos le : 31/12/17			
I. RÉINTÉGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération de l'exploitant ou des associés de son conjoint		moins part déductible*		à réintégrer :		WA 68 345		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-A du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE	WB		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-A du C.G.I.)		WF	Taxe sur les voitures de sociétés (entreprises à l'IS)		WG	WC		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB	XE		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX	XW 251		
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 212 bis) *		XZ	XY		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *							17	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)							14 641	
	Quoté-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		1,7	K7		
	Moins-values nettes à long terme		- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12.80 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées aux taux à 0 %					I8	
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions					ZN		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)									
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW		
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)		SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage									
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage									
						TOTAL I			
						83 237			
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*									
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)									
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12.80 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs					WI	
	Autres plus-values imposées aux taux de 19 %							WU	
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*							WV	
	Régime des sociétés mères et des filiales *		Produit net des actions et parts d'intérêts :		(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A	WH	
	Majoration autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer*.							WP	
	Majoration d'amortissement*							WW	
Mesures d'incitation	Entrepris nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficulté, 44 septies)		K9	Entrepris nouvelles (44 septies)		L2	Jeunes entreprises innovantes (art.44 septies A)		L5
	Pôle de compétitivité hors CICE (Art. 44)		I.6	Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (44 septies)		PA
	ZHU-11 (art. 44 octies et octies A)		OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art 44 duodecies)		1F	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)		XC
							Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)							XS	
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé		Dont déduction exceptionnelle pour investissement *		X9	Créance dégagee par le report en arrière de déficit		ZI	XG 13 250	
Dédution des produits affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage									
						TOTAL II			
						13 250			
III. RÉSULTAT FISCAL						TOTAL II			
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		bénéfice (I moins II)		XI	69 987		XI		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*		déficit (II moins I)		ZI			XI		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *							XI		
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN	69 987		XO		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD



Handwritten signature

DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Copyright Groupe ISA (2018) ISACOMPTA

Désignation de l'entreprise <u>SAS PRODEV ARFOS</u>		Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)		K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (différence K6 + YJ)		YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 1er du CGI, dotations de l'exercice		ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler, sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 2 du CGI *		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *		8X	8Y
		8Z	9A
		9B	9C
Provisions pour dépréciation *		9D	9E
		9F	9G
		9H	9J
Charges à payer		9K	9L
		9M	9N
		9P	9R
		9S	9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :		YN	YO
		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)		XU	<input type="checkbox"/>
--	--	----	--------------------------

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032
(1) Cette case comprend au montant porté sur la lignes YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.



Ago

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Copyright Groupe ISA (2018) ISACOMPTA

Désignation de l'entreprise SAS PRODEV ARFOS										Néant <input type="checkbox"/> *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	109 909	AFFECTATIONS	Affections aux réserves { - Réserves légales - Autres réserves Dividendes Autres répartitions Report à nouveau (NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZB	6 280				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	32 473			ZD					
	Prélèvements sur les réserves	ØE				ZE	20 000				
	TOTAL I	ØF	142 382			TOTAL II	ZH	142 382			
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Préciser le prix de revient des biens pris en crédit bail)	J7				YQ	2 785				
	- Engagements de crédit-bail immobilier					YR					
	- Effets portés à l'escompte et non échus					YS					
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance					YT	36 986				
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8				XQ	37 786				
	- Personnel extérieur à l'entreprise					YU	791				
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)					SS	7 340				
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages					YV					
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES				SI	204 507				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052					ZJ	287 410				
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE					yw	2 138				
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS				9Z	37 205				
	Total du compte correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052					YX	39 343				
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée					YY	30 604				
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations					YZ	4 078				
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2017) *					ØB	341 929				
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *					ØS					
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *					ZK					
	- Numéro de centre agréé *	XP						- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'am. III au CGI) Si oui cocher 1 sinon 0 ZR			
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG				
- Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies						RH					
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA									
	Groupe : résultat d'ensemble	JD									
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH							N° SIRET de la société mère du groupe JJ		

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052 (et dans la notice n°2058-NOT pour le régime de groupe)

Désignation de l'entreprise : SAS PRODEV ARFOS					Néant <input checked="" type="checkbox"/> *		
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①		Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥	
I. Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
Prix de vente ⑦		Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧		Court terme ⑨	Long terme ⑩		Plus-values taxables à 19% (1) ⑪
					19 %	15 % ou 12,8 %	
I. Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II. Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+			
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+			
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+			
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisés		+			
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
Cadre A : Plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨				(A)	Cadre B : Plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩		(B)
Cadre C : autres plus-values taxable à 19% ⑪					Cadre C : autres plus-values taxable à 19% ⑪		(C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SAS PRODEV ARFOS

 Néant *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,80 % ② .

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilière non cotées exclus du régime du long terme (art 219 I a - sexies-0 bis du CGI) ①

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a - sexies-0 du CGI) ①

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
- ② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 12,80 % ②	Imputation sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % ③	Solde des moins-values à 12,80 % ④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ①	Moins values			Imputations sur les plus-values à long terme À 15 % Ou À 16,5 % (1) ⑤	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col ⑦ - ② + ③ + ④ - ⑤ - ⑥ ⑦
	À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 % ②	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a - sexies-0 du CGI) ③	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a - sexies-0 bis du CGI) ④			
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Copyright Groupe ISA (2018) ISACOMPTA

**RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

Formulaire obligatoire
(article 53 A du Code
général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : <u>SAS PRODEV ARFOS</u>		Néant <input checked="" type="checkbox"/> *				
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10%	taxées à 15%	taxées à 18%	taxées à 19 %	taxées à 25%
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)		1				
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2				
TOTAL (lignes 1 et 2)		3				
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5				
TOTAL (lignes 4 et 5)		6				
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7				
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS *(5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)						
Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS PRODEV ARFOS		Néant <input type="checkbox"/> *	
Si entreprise membre d'une intégration fiscale, indiquez le SIREN de la tête de groupe : <input type="text"/>			
Exercice ouvert le : 01/01/2017		et clos le : 31/12/2017	
		Durée en nombre de mois <input type="text" value="1"/> <input type="text" value="2"/>	
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	903 466	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	OK		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OF	158	
TOTAL 1	OX	903 624	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	1	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Variation positive des stocks	OD	1 200	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XI		
TOTAL 2	OM	1 201	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats	ON		
Variation négative des stocks	OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	246 868	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3	OJ	246 868	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée (Total 1 + total 2 - total 3)	OG	657 957	
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF).	SA	657 957	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	X	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX)	GX	903 624	Effectifs au sens de la CVAE * <input type="text" value="10"/>
Période de référence	GY	0 1 / 0 1 / 2 0 1 7	GZ <input type="text" value="3"/> <input type="text" value="1"/> / <input type="text" value="1"/> <input type="text" value="2"/> / <input type="text" value="2"/> <input type="text" value="0"/> <input type="text" value="1"/> <input type="text" value="7"/>
Date de cessation	HR	/ /	/ / / /
VI - Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs			
Effectif moyen du personnel * :	YP	10	
dont apprentis	YF		
dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.			
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.			

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Copyright Groupe ISA (2018) ISACOMPTA

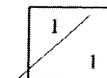


(art. 38 de l'ann. III au C.G.T.)

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1)

Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL VILLE

N° SIRET

Nombre total d'associés ou d'actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3
Nombre total d'associés ou d'actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes
			P4
			1803

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Copyright Groupe ISA (2018) ISACOMPTA

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



Handwritten signature



Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'am. III au C.G.I.)

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 311217

N° SIRET : 4 0 0 3 6 0 9 8 8 0 0 0 2 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS PRODEV ARFOS

ADRESSE (voie) 16 Avenue de Garbsen

CODE POSTAL 14200 VILLE HEROUVILLE ST CLAIR

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Copyright Groupe ISA (2008) ISACOMPTA

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.



TAUX RÉDUIT D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
DÉTERMINATION DES BÉNÉFICES SOUMIS AU TAUX RÉDUIT
 (article 219-I-b du CGI : article 46 quater-0ZZ bis A de l'annexe III)

IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ		
Désignation de la société et adresse de son principal établissement	N° de SIRET du principal établissement	Code APE
	40036098800028	8559A
SAS PRODEV ARFOS 16 Avenue de Garbsen 14200 HEROUVILLE ST CLAIR	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)	

I. RÉSULTATS DE L'EXERCICE		€
A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun.		
a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs (tableau 2058A, ligne XI ou tableau 2033 B, ligne 352)	69 987
b	Dont plus-value nette à court terme (tableau 2059 A, total colonne 11 ou tableau 2033 C, ligne 596)	
c	Déficits imputés au titre de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XI. ou tableau 2033B, ligne 360)	
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme		
d	Plus-value nette à long terme de l'exercice pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058A, ligne WV	
e	Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI (tableau 2059 A, ligne 17 ou tableau 2033 C, ligne 593)	
f	Dont moins values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice (pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058 A, lignes WW et XB)	

II. BÉNÉFICE SOUMIS AU TAUX RÉDUIT		
g	Montant maximum éligible au taux réduit : 38120 € x durée de l'exercice (en mois/12)	38 120
h	Dont plus value nette à court terme imposable (1)	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice.	38 120
j	Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI (2)	
k	Dont plus value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI	
Total lignes h à k		38 120
l	III BÉNÉFICE SOUMIS AU TAUX NORMAL À 33 1/3 % (total des lignes (a-c-h-i) à reporter cadre c-1 de l'imprimé n°2065)	
m	IV PLUS-VALUE NETTE A LONG TERME SOUMISE AU TAUX DE 15% (Total des lignes (d-j) à reporter cadre c-1 de l'imprimé n°2065)	

(1) La plus value nette à court terme peut être soumise au taux réduit par priorité sur les autres éléments concourant à la détermination du résultat imposable dans les conditions de droit commun. En cas de déficits des exercices antérieurs imputés sur le résultat de l'exercice, cf. n°78. de l'instruction.

(2) Le résultat net de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies peut être soumis au taux réduit par priorité sur les autres éléments concourant à la détermination de la plus value nette à long terme de l'exercice. En cas d'imputation de moins values nettes à long terme d'exercices antérieurs ou du déficit de l'exercice, cf. n°78. de l'instruction.

Désignation de l'entreprise SAS PRODEV ARFOS
Numéro de siret 40036098800028

RÉPARTITION DU BÉNÉFICE IMPOSABLE ENTRE LES DIFFÉRENTS TAUX

	Bénéfice
Bénéfices soumis au taux réduit à 15 %	38 120
Bénéfices soumis au taux normal à 28 %	31 867
Bénéfices soumis au taux normal à 33 1/3 %	0
Résultat imposable dans les conditions de droit commun	69 987



Désignation de l'entreprise SAS PRODEV ARFOS
Numéro de siret 40036098800028

DÉTAIL DES PRODUITS À RECEVOIR

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Désignations	Montant
REMBOURSEMENT SAPN	497
Total des produits à recevoir	497

Copyright Groupe ISA (2018) ISACOMPTA



DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Désignations	Montant
FOURN. FACT. NON PARVENUES	7 564
DETTES PROV./CONGES PAYES	11 802
CHARGES SOC / CONGES PAYES	4 401
CHARGES FISCALES SUR CONGES	375
ETAT CHARGES A PAYER	13 917
TVA A REGULARISER	108
INTERETS COURUS A PAYER	230
Total des charges à payer	38 398



Désignation de l'entreprise SAS PRODEV ARFOS
Numéro de siret 40036098800028

DÉTAIL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Désignations	Date début	Date fin	Montants		
			Exploitation	Financier	Exceptionnel
CHARGES CONSTAT. D'AVANCE			12 363		
Total des charges constatées d'avance			12 363		

Copyright Groupe ISA (2018) ISACOMPTA



Désignation de l'entreprise SAS PRODEV ARFOS
Numéro de siret 40036098800028

DÉTAIL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Désignations	Date début	Date fin	Montants		
			Exploitation	Financier	Exceptionnel
PRODUITS CONSTAT.D'AVANCE			5 460		
Total des produits constatés d'avance			5 460		

Copyright Groupe ISA (2018) ISACOMPTA



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
CRÉDIT IMPÔT POUR LA COMPÉTITIVITÉ ET L'EMPLOI

(Article 244 *quater* C du code général des impôts)
Dépenses engagées au titre de l'année civile 2017

FICHE D'AIDE AU CALCUL

Ce formulaire ne constitue pas une déclaration. Il n'a pas à être transmis spontanément à l'administration. La déclaration des réductions et crédits d'impôt n°2069-RCI-SD constitue le support déclaratif du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi.

Nom et prénoms ou dénomination de l'entreprise	N° SIREN de l'entreprise
SAS PRODEV ARFOS	400360988

I - CALCUL DU CRÉDIT D'IMPÔT		ANNÉE CIVILE 2017
A - Sur les rémunérations versées hors départements d'outre-mer (DOM)		
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt hors rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM (<i>reporter le montant cumulé figurant sur le bordereau récapitulatif de cotisation (BRC) ou la déclaration unifiée de cotisations sociales (DUCS) ou la déclaration trimestrielle de salaires (DTS) relatif au dernier mois ou au dernier trimestre de l'année, hors rémunérations versées dans les DOM</i>)	1	189 286
Montant du crédit d'impôt (<i>ligne 1 x 7 %</i>)	2	13 250
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L. 3141-30 du code du travail ² (secteurs du BTP, des transports, des spectacles et des dockers).	3a	
Montant de la majoration prévue pour les employeurs visés à l'article L. 3141-30 du code du travail ((<i>ligne 3a x 7%</i>) x 10/90)	3b	
Montant du crédit d'impôt majoré (<i>ligne 2 + ligne 3b</i>)	4	13 250
B - Sur les rémunérations versées dans les DOM		
Montant des rémunérations n'excédant pas 2,5 SMIC versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'outre-mer	5	
Montant du crédit d'impôt sur rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'outre-mer (<i>ligne 5 x 9%</i>) ³	6	
Montant des rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'outre-mer éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L. 3141-30 du code du travail ⁴ (secteurs du BTP, des transports, des spectacles et des dockers).	7a	
Montant de la majoration prévue pour les employeurs visés à l'article L. 3141-30 du code du travail ((<i>ligne 7a x 9%</i>) x 10/90)	7b	
Montant du crédit d'impôt majoré sur rémunération versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'outre-mer (<i>ligne 6 + ligne 7b</i>)	8	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés (<i>reporter le montant indiqué ligne 12</i>)	9	
Montant total du crédit d'impôt (<i>ligne 2 ou ligne 4 + ligne 6 ou ligne 8 + ligne 9</i>)	10	13 250
<i>Dont crédit d'impôt relatif aux rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'outre-mer</i>	11	

¹ Les entreprises éligibles au CICE sont tenues de s'acquitter de leurs obligations déclaratives à la fois auprès des organismes collecteurs des cotisations sociales et auprès de l'administration fiscale

² Cf. § 55 du BOI-BIC-RCI-10-150-20.

³ Pour des rémunérations versées en 2017 à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'outre-mer, le taux est fixé à 9%.

⁴ Cf. § 55 du BOI-BIC-RCI-10-150-20.

II - CADRE À SERVIR PAR LES ENTREPRISES DECLARANTES QUI DETIENNENT DES PARTICIPATIONS DANS DES SOCIÉTÉS DE PERSONNES OU GROUPEMENTS ASSIMILÉS NON SOUMIS À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Nom et adresse des sociétés de personnes ou groupements assimilés et n° SIREN	Montant total du crédit d'impôt ①	Montant de la créance "en germe" cédée (préfinancement) ②	% de droits détenus dans la société ③	Quote-part du crédit d'impôt (① - ②) * ③
TOTAL				12

III - CADRE À SERVIR POUR LA RÉPARTITION DU CRÉDIT D'IMPÔT ENTRE LES ASSOCIÉS MEMBRES DE SOCIÉTÉS DE PERSONNES OU GROUPEMENTS ASSIMILÉS NON SOUMIS À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Nom et adresse des associés membres de sociétés de personnes ou groupements assimilés et n° SIREN (pour les entreprises)	Montant total du crédit d'impôt ①	Montant de la créance "en germe" cédée (préfinancement) ②	% de droits détenus dans la société ③	Quote-part du crédit d'impôt (① - ②) * ③
Total				

IV - UTILISATION DE LA CRÉANCE

IV-1. Détermination du montant du crédit d'impôt disponible pour l'entreprise (sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés et les entreprises individuelles relevant de l'impôt sur le revenu) :

Cas général		
Montant du crédit d'impôt (hors quote-part résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés) (report de la ligne 2 ou 4 + ligne 6 ou 8)	13	13 250
Montant cédé à un établissement de crédit au titre du préfinancement ⁵	14	
Montant du crédit d'impôt disponible Reporter en ligne 15 : - le résultat du calcul (ligne 13 - ligne 14) s'il est positif ; - zéro si le résultat du calcul (ligne 13 - ligne 14) est négatif ou égal à zéro.	15	13 250
Montant total du crédit d'impôt disponible (incluant la quote-part résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés) (ligne 12 du cadre II + ligne 15)	16	13 250

Cas particulier des sociétés relevant du régime de groupe (à compléter exclusivement par la société mère)

Montant total du crédit d'impôt du groupe (totalisation de l'ensemble des montants de CICE des sociétés du groupe)	17	
Montant cédé à un établissement de crédit au titre du préfinancement ³	18	
Montant du crédit d'impôt disponible Reporter en ligne 19 : - le résultat du calcul (ligne 17 - ligne 18) s'il est positif ; - zéro si le résultat du calcul (ligne 17 - ligne 18) est négatif ou égal à zéro.	19	
Montant total du crédit d'impôt disponible (incluant la quote-part résultant de la participation des entreprises dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés) [(totalisation de la ligne 12 de l'ensemble des déclarations du groupe) + ligne 19]	20	

⁵ Il convient de porter le montant total de la créance cédée, et non le montant de l'avance reçue

Copyright Groupe ISA (2018) ISACOMPTA



Handwritten signature

IV-2. Entreprises à l'impôt sur les sociétés :

Montant imputé sur l'impôt sur les sociétés (dans la limite du montant de l'impôt dû et du crédit d'impôt déterminé ligne 16 ou ligne 20)	21	13 250
Montant restant à imputer sur l'impôt éventuellement dû des 3 années suivantes (cas général) ou dont la restitution (cas particuliers des entreprises nouvelles, jeunes entreprises innovantes, PME au sens communautaire et entreprises en procédure collective) est à demander à partir du formulaire n°2573-SD	22	

- Pour les sociétés hors régime de groupe :

Les montants déterminés lignes 1, 3a, 5, 7a, 9, 10, 11 et 14 doivent être reportés sur la déclaration n°2069-RCI-SD et ceux déterminés lignes 10 et 14 sur le relevé de solde n°2572-SD.

- Pour la société mère d'un groupe de sociétés :

Les montants déterminés lignes 1, 3a, 5, 7a, 9, 10, 11 et 14 doivent être reportés sur la déclaration n°2069-RCI-SD et ceux déterminés lignes 17 et 18 sur le relevé de solde n°2572-SD.

- Pour les sociétés filiales d'un groupe de sociétés :

Les montants déterminés lignes 1, 3a, 5, 7a, 9, 10, 11 et 14 doivent être reportés sur la déclaration n°2069-RCI-SD.

IV-3. Entreprises individuelles relevant de l'impôt sur le revenu : les montants déterminés lignes 1, 3a, 5, 7a, 9, 10, 11 et 14 doivent être reportés sur la déclaration n°2069-RCI-SD et celui du crédit d'impôt disponible déterminé ligne 16 dans la partie réductions et crédits d'impôt de la déclaration de revenus n°2042-C-PRO (case 8TL ou 8UW).

Les demandes de restitution anticipées ou à l'issue de la période d'imputation du crédit d'impôt non imputé sur l'impôt sur les sociétés sont formulées sur l'imprimé n°2573-SD par voie dématérialisée (procédure EDI ou EFI) ou sur l'imprimé n°2573-SD disponible sur le portail fiscal www.impots.gouv.fr.

Copyright Groupe ISA (2018) ISACOMPTA



RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT

Le formulaire récapitulatif des réductions et crédits d'impôt doit être transmis obligatoirement par voie électronique.

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017 ou Année : 2017			
Dénomination de l'entreprise : SAS PRODEV ARFOS			Néant <input type="checkbox"/>
SIREN de l'entreprise	4 0 0 3 6 0 9 8 8	PME au sens communautaire	Cocher la case <input checked="" type="checkbox"/>
Société bénéficiant du régime fiscal des groupes de sociétés			Cocher la case <input type="checkbox"/>
Dénomination de la société dont les réductions et crédits d'impôts sont déclarés :			
SIREN de la société déclarante			
Dénomination de la société mère :			
SIREN de la société mère			
I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT NE DONNANT PAS LIEU AU DÉPÔT D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE (1)			
CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES			
Réduction d'impôt pour mise à disposition d'une flotte de vélos (article 220 <i>undecies</i> A du CGI)			
CRÉANCES REPORTABLES			
Réduction d'impôt en faveur du mécénat			
Dont montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen.			
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (Montant total [ligne 1 x 7% ²] + [ligne 2 x 9% ²] + [[ligne 3 x 7%] ² + [ligne 4 x 9%]] x 10/90 + ligne 5)			13 250
dont crédit d'impôt relatif aux rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM			
dont montant préfinancé			
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2.5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt hors rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM	1		189 286
Montant des rémunérations n'excédant pas 2.5 SMIC versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM	2		
Montant des rémunérations (hors DOM) éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévues à l'article L. 3141-30 du code du travail.	3		
Montant des rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévues à l'article L. 3141-30 du code du travail.	4		
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	5		
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE OU DE L'ANNÉE			
Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise			
Crédit d'impôt pour le rachat d'une entreprise par ses salariés			

(1) Les déclarations spéciales des réductions et crédits d'impôt figurants au I ont été supprimées. Le formulaire n°2069-RCI-SD constitue le seul support déclaratif de ces réductions et crédits d'impôt.

(2) Taux général de 7% et de 9% pour les rémunérations versées en 2017 à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'Outre-mer (DOM).

Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage	
Crédit d'impôt en faveur des maîtres restaurateurs	
Crédit d'impôt pour dépenses de productions d'oeuvres cinématographiques (article 220 <i>sexies</i> du CGI)	
Crédit d'impôt pour dépenses de productions d'oeuvres audiovisuelles (article 220 <i>sexies</i> du CGI)	
Crédit d'impôt international cinéma et audiovisuel (article 220 <i>quaterdecies</i> du CGI)	
Crédit d'impôt en faveur de l'intéressement	
Crédit d'impôt en faveur des entreprises de spectacles vivants musicaux et de variétés (article 220 <i>quindecies</i> du CGI)	
II - CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE (3)	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES	
Crédits d'impôt afférents aux valeurs mobilières	
CRÉANCES REPORTABLES	
Crédit d'impôt pour investissement en Corse	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche	
dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses exposées dans des exploitations situées dans les DOM	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE OU DE L'ANNÉE	
Crédit d'impôt famille	
Crédit d'impôt pour les dépenses de prospection commerciale	
Crédit d'impôt en faveur de la première accession à la propriété	
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'oeuvres phonographiques	
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art	
Crédit d'impôt en faveur des créateurs de jeux vidéo	
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique	
Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé	
Crédit d'impôt en faveur du remplacement temporaire de l'exploitant agricole	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur productif	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur du logement social	

(3) Les crédits d'impôt figurant au II doivent faire l'objet d'une déclaration spéciale distincte de la déclaration n°2069-RCI-SD.

NOUVEAUTES

- A compter du 1er janvier 2018, le formulaire n°2069-RCI-SD doit être souscrit obligatoirement par voie électronique (article 1649 quater B quater du CGI modifié par la loi n°2016-1918 du 29 décembre 2016 de finances rectificative pour 2016).

- Le taux du CICE passe de 6% à 7% pour les rémunérations versées en 2017 (article 244 *quater* C du CGI). Le taux reste à 9% pour les rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'Outre-mer (DOM).

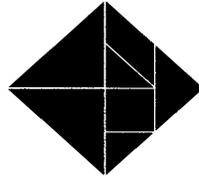
INFORMATIONS

Certaines données du formulaire sont susceptibles d'être transmises à la Commission européenne dans le cadre de la transparence des aides d'Etat :

- case "dont crédit d'impôt relatif aux rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM" (CICE à taux majoré dans les DOM prévu à l'article 244 *quater* C du CGI);

- case "dont crédit d'impôt pour les dépenses exposées dans des exploitations situées dans les DOM" (article 244 *quater* B du CGI);

- case "crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur productif" (article 244 *quater* W du CGI)



FIDEIS
S O C C O M
AUDIT • COMMISSARIAT AUX COMPTES

PRODEV

Société par actions simplifiée au capital de 170 000 euros

16, Avenue de Garbsen

14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR

R.C.S. CAEN B 400 360 988

COMPTES SOCIAUX

AU

31 décembre 2017

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

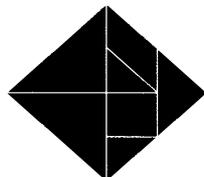
RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

ESPACE D'ENTREPRISES II • 14, RUE MARTIN LUTHER KING • 14280 SAINT-CONTEST

TEL. : 02 31 43 70 80 • FAX : 02 31 43 91 43 • CONTACT@FIDEIS-AUDIT.COM • WWW.FIDEIS-AUDIT.COM

Société de Commissariat aux Comptes. Membre de la Compagnie Régionale de Caen. S.A.R.L. au capital de 8 884,92 euros. SIREN 393 858 525 RCS Caen





FIDEIS
S O C C O M
AUDIT • COMMISSARIAT AUX COMPTES

PRODEV

Société par actions simplifiée au capital de 170 000 euros

16, Avenue de Garbsen

14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR

R.C.S. CAEN B 400 360 988

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société PRODEV relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

ESPACE D'ENTREPRISES II • 14, RUE MARTIN LUTHER KING • 14280 SAINT-CONTEST

TEL. : 02 31 43 70 80 • FAX : 02 31 43 91 43 • CONTACT@FIDEIS-AUDIT.COM • WWW.FIDEIS-AUDIT.COM

Société de Commissariat aux Comptes. Membre de la Compagnie Régionale de Caen. S.A.R.L. au capital de 8 884,92 euros. SIREN 393 958 525 RCS Caen



Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er Janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Toutefois, nous avons noté l'absence de la mention du nombre de factures dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

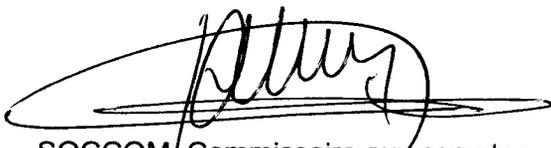
Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Saint Contest, le 13 juin 2018



SOCCOM Commissaire aux comptes
Vincent Gambet

BILAN ACTIF

ACTIF	Valeurs au 31/12/17			Valeurs au 31/12/16
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	18 978	18 148	830	
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	51 456	39 193	12 264	12 727
Installations tech., matériel et outillages industriels	3 993	3 993		
Autres immobilisations corporelles	82 670	72 592	10 078	6 784
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	7 873		7 873	7 835
TOTAL (I)	164 970	133 925	31 044	27 346
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)	38 065		38 065	36 865
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	486		486	
Créances				
Clients (3)	142 378		142 378	182 647
Clients douteux, litigieux (3)				
Clients Factures à établir (3)				
Personnel et comptes rattachés (3)	7 000		7 000	4 000
Créances fiscales et sociales (3)	3 758		3 758	5 612
Débiteurs divers (3)	497		497	
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	284 099		284 099	199 645
Charges constatées d'avance (3)	12 363		12 363	11 186
TOTAL (II)	488 646		488 646	439 956
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	653 616	133 925	519 690	467 302
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Le commissaire aux Comptes
SOCCOM

BILAN PASSIF

PASSIF	Valeurs au 31/12/17	Valeurs au 31/12/16
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 0)	170 000	170 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	10 980	4 700
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	116 102	109 909
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	68 345	32 473
SITUATION NETTE	365 427	317 082
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	365 427	317 082
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (I) Bis		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (II)		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	230	323
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Groupe et associés	1 450	1 450
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	2 930	1 250
Fournisseurs	11 738	9 562
Fournisseurs, factures non parvenues	7 564	13 552
Dettes fiscales et sociales	124 891	114 082
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	5 460	10 000
TOTAL (III)	154 264	150 220
Écarts de conversion passif (IV)		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	519 690	467 302
(1) Dont à plus d'un an		1 250
(1) Dont à moins d'un an	151 334	148 970
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		

Commissaire aux Comptes
SOCCOM



[Signature]

COMPTES DE RÉSULTAT

	Du 01/01/17 Au 31/12/17			Du 01/01/16 Au 31/12/16
	France	Exportation	Total	
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens et services)	903 466		903 466	937 582
Chiffre d'affaires net	903 466		903 466	937 582
Production stockée			1 200	4 288
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			3 442	2 338
Autres produits			1	2
			908 109	944 210
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes (a)			287 410	351 859
Impôts, taxes et versements assimilés			39 343	37 085
Salaires et traitements			376 308	382 245
Charges sociales			113 992	126 672
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			7 866	9 239
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges				15
			824 920	907 115
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			83 189	37 095
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice ou perte transférée				
Perte ou bénéfice transféré				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			48	104
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
			48	104
Charges financières				
Dotations amortissements, dépréciations, provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges sur cessions de valeurs mobilières de placement				
RÉSULTAT FINANCIER			48	104
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT			83 237	37 199

Le commissaire aux Comptes
SOCCOM

COMpte DE RÉSULTAT - SUITE

	Du 01/01/17 Au 31/12/17	Du 01/01/16 Au 31/12/16
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur prov., dépréciations et transferts de charges		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	251	
Sur opérations en capital		
Dotations amortissements, dépréciations, provisions		
	251	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-251	
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôt sur les bénéfices (X)	14 641	4 726
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	908 157	944 315
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	839 812	911 841
Bénéfice ou Perte	68 345	32 473
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	2 757	2 784
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(2) Dont produits concernant les entités liées		
(2) Dont charges concernant les entités liées		

Le commissaire aux Comptes
SOCCOM

ANNEXE



A handwritten signature in black ink, appearing to be 'A. P.' or similar, located to the right of the official seal.

SOMMAIRE ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SOMMAIRE

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Informations		
	Produites	Non produites	
		NS	NA
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	O		
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	O		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			NA
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	O		
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	O		
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS			NA
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN			NA
CRÉDIT BAIL			NA
LOCATIONS			NA
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			NA
ÉCART DE RÉÉVALUATIONS			
<i>Variations de la réserve spéciale de réévaluation</i>			NA
<i>Variations de la provision spéciale de réévaluation</i>			NA
ÉTAT DES STOCKS			NA
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES			
EFFETS DE COMMERCE			NA
ENTREPRISES LIÉES			NA
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	O		
COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL	O		
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	O		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	O		
CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ ET EMPLOI (CICE)	O		
LES ENGAGEMENTS	O		
DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES			NA
LES EFFECTIFS			NA
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS			NA
TRANSFERTS DE CHARGES			NA
COMMENTAIRE			NA

Le commissaire aux Comptes
SOCCQM



[Signature]

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS**FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE**

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017 dont le total est de 519 690.45 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 68 344.57 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Ces comptes annuels ont été établis le 06/04/2018.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

**Le commissaire aux Comptes
SOCCOM**

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2017 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements N° 2015-06 du 23 novembre 2015 et N° 2016-07 du 4 novembre 2016.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation ou de la durée d'usage prévue :

- Matériels et outillages	5 ans
- Logiciels	1 an
- Agencements des constructions	7 à 8 ans
- Matériels de bureau et infor.	1 à 5 ans
- Mobiliers	1 à 5 ans

En-cours de production

Les travaux en cours sont valorisés au coût de production qui inclut les charges directes et indirectes.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Le commissaire aux Comptes
SOCCOM

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d'exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.		Frais d'établissement, de recherche et de développement	TOTAL I		
		Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	18 044	934
CORPORELLES		Terrains			
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Instal.géné., agencts & aménagts const.	48 115		3 341
		Installations techniques, matériel & outillage indust.	3 993		
	Autres immos corporelles	Instal. généré., agencts & aménagts divers			
Matériel de transport					
Matériel de bureau & info., mobilier		75 417		7 253	
	Emballages récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
			TOTAL III	127 526	10 593
FINANCIERES		Participations évaluées par mise en équivalence			
		Autres participations			
		Autres titres immobilisés			
		Prêts et autres immobilisations financières	7 835		37
			TOTAL IV	7 835	37
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				153 406	11 564

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légal Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.		Frais d'éts, de recherche & de dével.	TOTAL I			
		Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL II		18 978	
CORPORELLES		Terrains				
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Ins. gal. agen. amé. cons			51 456	
		Inst.tech., mat. outillage indust.			3 993	
	Autres immos corporelles	Ins. gal. agen. amé. div.				
Matériel de transport						
Mat.bureau, info., mob.				82 670		
	Emballages récup. div.					
	Immos corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
			TOTAL III		138 120	
FINANCIERES		Part. évaluées par mise en équivalence				
		Autres participations				
		Autres titres immobilisés				
		Prêts & autres immob. financières			7 873	
			TOTAL IV		7 873	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)					164 970	

Le commissaire aux Comptes
SOCCOM

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement TOTAL					
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		18 044	104		18 148
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag. cons.		35 389	3 804		39 193
Inst. techniques matériel et outil. industriels		3 993			3 993
Autres immos corporelles	Inst. générales agencem. amén. div.				
	Matériel de transport				
	Mat. bureau et informatique, mob. Emballages récupérables divers	68 633	3 959		72 592
TOTAL		108 015	7 762		115 778
TOTAL GENERAL		126 059	7 866		133 925

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amortis fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements TOTAL				Le commissaire aux Comptes SOCCOM			
Immob. incorporelles TOTAL							
Terrains							
Constr.	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techniques mat. et outil.							
Immo. corpor.	Inst. gales, agenc. am divers						
	Mat. transport						
	Mat. bureau mobilier						
Emballages récup. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							
CADRE C	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler							
Primes de remboursement des obligations							

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	7 873		7 873
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	142 378	142 378	
	Créances rep. titres prêtés : prov /dep. antér <input type="text"/>			
	Personnel et comptes rattachés	7 000	7 000	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Etat & autres	3 333	3 333	
	coll. publiques	425	425	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	497	497		
Charges constatées d'avance	12 363	12 363		
TOTAUX		173 868	165 996	7 873
Renvois (1)	Montant	Le commissaire aux Comptes SOCCOM		
(2)	des			
	- Créances représentatives de titres prêtés			
	- Prêts accordés en cours d'exercice			
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			



[Signature]

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF**CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE**

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	12 363
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	12 363

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	497
Disponibilités	
TOTAL	497

Le commissaire aux Comptes
SOCCOM



Signature

CAPITAUX PROPRES**COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL**

	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	1 803.00	94.29
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	1 803.00	94.29

Le commissaire aux Comptes
SOCCOM



ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine					
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine		230	230		
Emprunts & dettes financières divers (1) (2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		19 303	19 303		
Personnel & comptes rattachés		41 903	41 903		
Sécurité sociale & autres organismes sociaux		61 099	61 099		
Etat & Impôts sur les bénéfices					
autres Taxe sur la valeur ajoutée		5 833	5 833		
collectiv. Obligations cautionnées					
publiques Autres impôts, taxes & assimilés		16 056	16 056		
Dettes sur immobilisations & cptes rattachés					
Groupe & associés (2)		1 450	1 450		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)					
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance		5 460	5 460		
TOTAUX		151 334	151 334		
Renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	(2) Montant divers emprunts, dettes/associés				

Le commissaire aux Comptes
SOCCOM



Signature

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF**PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE**

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	5 460
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	5 460

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 564
Dettes fiscales et sociales	30 496
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	38 290

Le commissaire aux Comptes²³⁰
SOCCOM

CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ ET EMPLOI (CICE)

Le CICE est comptabilisé en diminution des charges de personnel, présent dans un sous-compte 64.

Au titre de l'exercice clos le 31/12/2017, le CICE s'élève à 13 250 €.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de leur fonds de roulement (art. 244 quater C du CGI).

Le CICE 2016, qui s'élève à 5.694€ a permis d'autofinancer des investissements réalisés au cours de l'exercice pour un montant total de 11.527 €.

L'entreprise ne peut utiliser le CICE pour :

- financer une hausse de la part des bénéfices distribués
- augmenter les rémunérations des personnes exerçant des fonctions de direction.

Le CICE :

- est calculé au taux de 7%, applicable en 2017, sur le montant brut des rémunérations versées aux salariés ouvrant droit au CICE et n'excédant pas 2,5 SMIC,
- ne constitue pas un produit imposable à l'impôt sur les sociétés sur l'exercice de la constatation de la créance, conformément au Bulletin Officiel des Impôts (BOFIP-BIC-RICI-10-150-30-10) du 15/03/2013, à ce titre il a donc été déduit extra-comptablement.

Le commissaire aux Comptes
SOCCOM



ENGAGEMENTS

DROIT INDIVIDUEL À LA FORMATION (DIF)

La loi du 5 mars 2014 relative à la formation met en oeuvre le compte personnel de formation (CPF) qui remplace le DIF à compter du 1er janvier 2015.

Les droits acquis par les salariés au titre du DIF jusqu'au 31 décembre 2014 (au maximum 120 heures acquises par les salariés) sont toutefois conservés : ils sont automatiquement transférés sous le régime du CPF et ils pourront être mobilisés selon leur ancienneté jusqu'au 1er janvier 2021.

A compter du 1er janvier 2015, le DIF est supprimé au profit d'un nouveau dispositif de formation : le Compte Personnel de Formation (CPF).

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 33 755.90 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation	1.30 %
Table de mortalité	Provisoire 2011-2013
Départ volontaire à	62 ans

La méthode retenue dans le cadre de cette évaluation est la méthode des unités de crédit projetées (ou méthode du prorata des droits au terme).

Le commissaire aux Comptes
SOCCOM



SAS PRODEV

Société par actions simplifiée

Au capital de 170 000 euros

Siège Social : 16 avenue de Garbsen à Hérouville St Clair (Calvados)

RCS CAEN B 400 360 988

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE STATUANT SUR LES COMPTES au 31 décembre 2017

Le 27 juin 2018,
A 18 heures,

Au siège de la société,

Les associés se sont réunis sur convocation du Président.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Patrice LEYGNAT.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

certifié conforme à l'original.
16, avenue de Garbsen
14200 HÉROUVILLE SAINT-CLAIR
Tél. 02 31 43 87 26
SIRET : 400 360 988 00028

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion, établi par le Président,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017 et quitus au Président,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Pouvoirs à conférer en vue de l'accomplissement des formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2017,
- le rapport de gestion établi par le Président de la Société,
- le texte du projet des résolutions qui seront soumises à l'assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux actionnaires ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.



L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Il est ensuite donné lecture à l'Assemblée du rapport de gestion.

Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion approuve l'inventaire et les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2017, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne au Président quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

ARFOS PRO
16, avenue de Commerce
11220 L'ÉCLUVAIE - MONTCLAIR
Tel. 02 31 43 67 26
SIRET : 400 360 988 00028 - NAF 8559 A

DEUXIEME RESOLUTION

Il est donné lecture du rapport du commissaire aux comptes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Conformément à la proposition du Président, l'Assemblée Générale constate que les comptes de l'exercice font apparaître un bénéfice de 68 344,57€ et décide d'affecter comme suit le résultat de l'exercice :

- à la distribution d'un dividende de 50 000,00€
- au compte « réserve légale » pour 6 020,00€
- au compte « report à nouveau » pour 12 324,57€

Le dividende à répartir au titre de l'exercice se trouve ainsi fixé à 5,55 euros par action. Il sera payé au siège social ou crédité en comptes courants associés, à compter de ce jour.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.



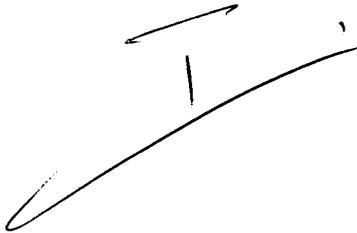
QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous les pouvoirs au Président pour effectuer ou faire effectuer les formalités de publicité afférentes aux résolutions qui viennent d'être adoptées.

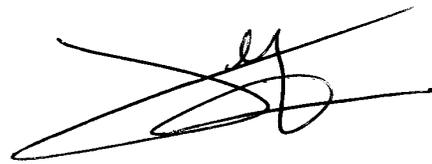
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par les associés.

Patrice LEYGNAT



Béatrice LEYGNAT



ALBERT ROBERT
10, avenue de Garbsen
14200 HÉROUVILLE SAINT-CLAIR
TEL : 02 31 40 07 20
INRET : 400 360 988 05028 - NAF 8559 A